



Province de Québec  
Municipalité de Pointe-aux-Outardes

## **AVIS PUBLIC**

### **Aux contribuables de la susdite municipalité**

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la susdite municipalité, que le conseil municipal, à sa session ordinaire du 9 septembre 2019, a adopté le Règlement numéro 353-19 intitulé :

**« Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 283 466 \$ pour l'achat d'un camion-citerne pour le service des incendies ».**

**Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.**

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Pointe-aux-Outardes, le 4<sup>e</sup> jour de novembre 2019.

Dania Hovington  
Directrice générale et secrétaire-trésorière